

EMERGE : VIE UNIVERSITAIRE ET DES CAMPUS APPEL A PROJETS

Proposition d'initiatives collaboratives

Quoi ? Projets collaboratifs Européens

Durée : 1 an

Quand ? Appel à projet ouvert d'Avril à Juin 2026

Qui ? Binôme réunissant obligatoirement un membre de la communauté universitaire de l'UBS (étudiants, personnels, association étudiante) et un partenaire extérieur (association, collectivité, acteur citoyen)

Candidatures 2026 :

Formulaire de candidature à renvoyer au plus tard le **22 juin 2026** pour un financement de Septembre 2026 à Septembre 2027.



anr®

Emerge a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée
par l'Agence Nationale de la Recherche
au titre de France 2030 portant la référence
« ANR-24-GURE-0007 »



**Co-funded by
the European Union**

Notre alliance

EMERGE rassemble neuf universités européennes engagées à « *Renforcer les périphéries de l'Europe par l'engagement régional et international* ». Ensemble, nous visons à mieux servir nos territoires et communautés en construisant un réseau de partenaires, profondément ancrés dans nos régions. Nos activités reposent sur des valeurs communes telles que l'inclusion, la résilience et la durabilité, et poursuivent quatre objectifs stratégiques : impliquer, éduquer, connecter les communautés et réinventer nos institutions.

Notre mission

L'initiative s'inscrit dans une vision commune de l'alliance pour l'engagement local et interconnecté des périphéries. Cette vision se traduit par le renforcement des interfaces entre la recherche, le secteur économique, l'administration et la société civile, afin de développer des collaborations qui généreront des solutions durables répondant aux enjeux de nos territoires.

L'appel à projets collaboratifs

L'alliance lance un appel à projets destiné à soutenir des initiatives de terrain renforçant les liens entre l'université et la société civile. Cet appel vise à encourager la co-construction de réponses concrètes aux défis contemporains, à travers des binômes réunissant obligatoirement un membre de la communauté universitaire et un partenaire extérieur (association, collectivité, acteur citoyen, entreprise).

Ouvert à des projets relevant notamment des champs de la culture, de l'éducation ou de l'entraide, ce dispositif valorise les démarches favorisant la solidarité, l'inclusion et le respect de la diversité. Il s'adresse à toutes celles et ceux qui portent une idée au service de leur territoire et souhaitent bénéficier d'un cadre collaboratif européen pour la transformer en une action collective, durable et à impact.

L'UBS soutiendra un à cinq projets entre Septembre 2026 et Septembre 2027, avec une possibilité d'extension en 2027-2028, selon les modalités décrites ci-après. Les projets retenus s'inscriront également dans une dynamique européenne. En effet, certaines actions pourraient, selon leur pertinence et les résultats obtenus, être valorisées et reprises à plus grande échelle dans le cadre de l'alliance EMERGE. Cette perspective offre aux porteurs de projets l'opportunité de contribuer à des coopérations internationales, de partager leurs pratiques avec d'autres établissements partenaires et de renforcer l'impact et la visibilité de leurs initiatives au-delà du territoire local.

Intéressé(e) ?

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la chargée de projet EMERGE pour la Vie Universitaire et des Campus, Marie Lebrun (marie.lebrun@univ-ubs.fr), et candidater en complétant le **formulaire de candidature**.

Description de l'initiative

- La collaboration est essentielle ! Toutes les propositions doivent être formulées par un binôme réunissant obligatoirement un membre de la communauté universitaire et un partenaire extérieur (association, collectivité, acteur citoyen).
- Le projet doit pouvoir démontrer un lien avec au moins une des valeurs centrales de l'Alliance EMERGE : solidarité, inclusion, durabilité, résilience, diversité culturelle, et multilinguisme.

Thématiques ciblées : art, éducation, service communautaire, et/ou innovation.

Les projets sélectionnés (cinq maximum) bénéficieront d'un soutien financier. Les fonds seront répartis en fonction des besoins (plutôt qu'un montant fixe). Un soutien matériel sera également mis à disposition des projets sélectionnés, sous la forme de :

- Accès à des outils numériques
- Espaces de réunion / Hub EMERGE
- Soutien des ambassadeurs étudiants EMERGE*
- Visibilité et diffusion
- Opportunité de réseautage

Cette initiative bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence « ANR-24-GURE-0007 ».

* **Les étudiants ambassadeurs EMERGE** sont des leaders étudiants qui représentent l'alliance EMERGE sur le campus en faisant la promotion de ses opportunités, en mobilisant leurs pairs et en soutenant des événements ou des initiatives. Ils font le lien entre les étudiants et l'alliance, contribuant ainsi à sensibiliser, à encourager la participation et à renforcer les liens avec la communauté.

Critères de sélection

- Motivation du projet : objectifs et intérêt du projet pour le territoire et/ ou la communauté
- Lien avec une ou plusieurs valeurs de l'alliance : solidarité, inclusion, durabilité, résilience, multiculturalisme, multilinguisme
- Thématique du projet : lien avec un ou plusieurs des domaines suivants : art, éducation, service communautaire, innovation
- Groupe cible et impact attendu
- Clarté de la mise en œuvre des activités des projet, et des acteurs impliqués
- Évolutivité du projet : possibilité de partage ou d'adaptation par les partenaires européens de l'alliance

Le dossier de candidature devra inclure le **formulaire** (joint) répondant aux critères de sélection ci-dessus.

Procédure de sélection

Les candidatures seront étudiées par une commission composée des personnes suivantes : la Vice-Présidente EMERGE, le Vice-Président du conseil d'administration en charge de la responsabilité

sociétale et environnementale et des ressources humaines, la Direction générale des services, la Direction de la vie étudiante, la Direction du service des affaires internationales et la chargée de projet EMERGE pour l'engagement communautaire, ou leurs représentants.

Dates

Le dossier de candidature complet doit être envoyé à la chargée de projet EMERGE pour la Vie Universitaire et des Campus, Marie Lebrun (marie.lebrun@univ-ubs.fr) au plus tard le **22 juin**. La sélection sera effectuée en Juillet 2026.

Engagements

- Des rapports d'avancement trimestriels devront être produit pour la période de financement (Septembre 2026 à Septembre 2027). Un modèle de rapport sera fourni.
- Un rapport final sera attendu dans les 3 mois suivant la clôture de la période de financement (Décembre 2027). Un modèle de rapport sera fourni.
- Une participation aux actions de communication de l'alliance EMERGE est attendue (par exemple : vidéos courtes pour les réseaux sociaux, retours d'expérience pour newsletters ou chroniques en ligne...).
- Toute publication résultant de cette initiative devra comportée une mention du financement européen EMERGE et du financement France2030. Un kit graphique vous sera également fourni.

Les responsables du projet s'engagent à respecter ces engagements, sans quoi un remboursement des frais engagés pourra être demandé, et/ou un arrêt immédiat du financement au projet.